



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	5	6

Vote
A l'unanimité
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2024, le 10 Décembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 03/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/12/2024.

Présents : M. POISSON André, Maire, Mme ASSELIN Caroline, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. FRAPPIN Christophe

Excusé ayant donné procuration : M. BAUNARD Dominique à M. POISSON André

Absents : M. CHENAULT Yohann, Mme GEINDREAU Sabine, M. FRANCAERT Jean-Luc

Secrétaire de séance : M. FRAPPIN Christophe

D2024_21 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour l'achat de panneaux

Le Maire informe que le Conseil Départemental du Loiret permet aux collectivités d'obtenir une subvention dans le cadre des amendes de police pour l'achat de panneaux de signalisation.

Considérant le bien fondé de réaliser ces travaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **décide** d'acquiescer des panneaux de signalisation.
- **sollicite** le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention dans le cadre des amendes de police pour l'achat de panneaux, sur un devis qui s'élève à 542,14 € HT (650,57 € TTC).
- **autorise** le Maire ou un adjoint au Maire à faire les démarches auprès du Conseil Départemental.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 11/12/2024

Le Maire,
M. POISSON André,

Le secrétaire de séance,
M. FRAPPIN Christophe

